

FORMATION

REMISE A NIVEAU SSIAP 2

PARTICIPANTS : 4-12 maximum

REMISE A NIVEAU DES CHEFS D'EQUIPE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES



PUBLIC CONCERNÉ

Titulaires du diplôme SSIAP2 ayant dépassé la limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607heures d'activité de chef d'équipe de sécurité incendie durant les 36 derniers mois.

Titulaires des diplômes ERP2 ou IGH2



PRÉREQUIS À LA FORMATION

- Etre titulaire de l'une des attestations de secourisme suivantes :
 - ✓ AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans
 - ✓ SST ou PSE1 en cours de validité
- Diplôme SSIAP2 ou ERP2 ou IGH2
- Aptitude médicale de - 3 mois conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié



DÉLAI D'ACCÈS

Sous condition de la possession de l'ensemble des prérequis
En fonction des places vacantes sur la session
8 jours minimum



DURÉE

21 heures réparties sur 3 jours

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances pour être capable de :

- Connaître les principes généraux de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH
- Connaître l'évolution de la réglementation en matière de prévention et de moyens de secours
- Intervenir sur des feux naissants
- Connaître les limites de son action
- Connaître les outils de gestion de l'équipe
- Maintenir les acquis des agents de sécurité incendie
- Gérer le poste central de sécurité en situation de crise
- Prendre des décisions adaptées

FORMATION REMISE A NIVEAU SSIAP 2

PARTICIPANTS : 4-12 maximum

REMISE A NIVEAU DES CHEFS D'EQUIPE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

CONTENU

- Fondamentaux de sécurité incendie
- Prévention
- Moyens de secours
- Mise en situation d'intervention
- Gestion du PC sécurité
- Organisation d'une séance de formation
- L'équipe de sécurité incendie

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques avec appui audiovisuel,
- Exercices d'application,
- Exercices pratiques sur feux réels et en milieu enfumé
- Mise en situation

Divers matériels d'instruction de type Extincteurs, PC sécurité, radios, simulateur SSI, unité mobile de formation.

VÉRIFICATION DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

Fiche d'évaluation théorique

Fiche d'évaluation pratique : évaluation sur chaque contexte professionnel

TYPE DE VALIDATION

Pour les titulaires ERP2 ou IGH2 : diplôme SSIAP2 par équivalence
Pour les titulaires d'un diplôme SSIAP2 : Attestation de formation validant la remise à niveau du diplôme

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Arnaud Poncet



SAS PREVIS - 20 avenue de l'Agriculture - 63000 CLERMONT FERRAND
Tel : 04 73 39 72 16 - Fax : 04 73 15 04 62 Mail : contact@previs.fr
Capital : 42 000 € - SIRET : 490 021 565 00075 - RCS Clermont-Fd Code APE : 8559A
N° d'agrément : SSIAP : 6308 - N° d'agrément CQP APS 63 08 12 03 01 N° d'habilitation SST n°835000/2016/SST-01/O/02